



**ASSOCIATION IVOIRIENNE DE
BIOLOGIE TECHNIQUE**

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DE L'AIBT DU 26 AVRIL 2013

Ce samedi 26 Avril 2013, s'est tenue à l'INFAS d'Abidjan une réunion ordinaire du bureau de l'AIBT.

Sept membres du bureau étaient présents à cette réunion (voir liste de présence) qui a débuté à 10h22mn pour prendre fin à 12h 32mn.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- 1- Informations sur les différentes rencontres (mission de Ouagadougou et la rencontre avec le PEPFAR) et la mission en œuvre qui en découle.
- 2- Dispositions pour relancer les activités de l'AIBT
- 3- Divers

1-Compte rendu de la mission effectuée par le vice président à Ouagadougou pour participer à la réunion de l'AAOS.

CR de Ouaga fait par le vice président Donko qui nous informe que l'AAOS encourage à faire des associations peu importe le nombre d'adhérent et que l'AAOS se tient à la disposition de l'AIBT.

Les travaux ont été effectués en biologie et en radiologie et ont porté sur la déontologie et la pratique de la biologie en Afrique de l'ouest dans ces deux disciplines sus cités.

A part les pays anglophones notamment le Nigéria et le Ghana qui possèdent des textes en la matière, les autres pays sont au même niveau que la Côte d'Ivoire c'est-à-dire ne possèdent aucun texte qui régit la pratique des professions sus cités ni aucun code de déontologie.

Le représentant de la Côte d'Ivoire pour la biologie était donc Donko qui se doit de faire le CR au ministère et nous soumettre aussi les ébauches des textes pour mettre nos inputs afin qu'il reparte avec nos remarques à la prochaine rencontre de l'OAAS.

2-Rencontre avec le PEPFAR

Cette réunion s'est déroulée le mercredi 23 Avril 2013 DE 14H à 16h au RETROCI. L'AIBT était représentée par Aman i Joachim, Silué Benoit, Koné Sindou, John Adébayer et Gnamien Appolinaire ; la partie américaine était représentée par Dames AJI et Mélissa de l'ASCP.

De prime abord elles ont cherché à savoir si l'AIBT est apolitique, non syndical et le but poursuivi par l'association avant de demander ce qu'est l'AIBT attend concrètement du PEPFAR.

Après leur avoir déroulé notre politique générale et notre but, nous leur avons dit que l'AIBT souhaiterait que le PEPFAR forme d'abord les formateurs ; tous les membres du bureau afin que ces derniers forment à leur tour les autres techniciens dans les régions.

Requête du reste acceptée par l'ASCP. Cette formation des formateurs va commencer par un pré test et la formation se fera d'abord par les disciplines concernant le VIH/SIDA : immuno-hemato (CD4, charge virale) et biochimie.

Selon leur expérience au Zimbabwe, en Ouganda et au Rwanda, comment faut-il choisir les formateurs ?

Former tout le bureau ou procéder à test de sélection comme à leur habitude ? De commun accord nous avons tous adoptés que tout le bureau sera formé sans aucun test de sélection

la formation se déroulera sur 3 mois avec d'abord un premier module et ensuite 1 mois après attaquer le 2^e et enfin un mois après finir avec le 3^e module. En conclusion on aura une formation par mois sur 3 mois.

La formation durera sur 10 jours du lundi au vendredi ainsi que le samedi et dimanches.

La formation va se faire en 2 étapes :

Les matinées seront réservées à la formation en salle et les soirées consacrées à la pratique au laboratoire.

Pendant la formation on fera des devoirs chaque jour et on écrira des procédures pour chaque test. Pour les disciplines de biochimie et hématologie on apprendra à faire les

tests sans les appareils .pendant la formation, on apprendra aussi la méthodologie d'enseignement ou la pédagogie.

Des courriers devront parvenir 2 à 3 mois avant la date de la formation. La première formation se fera probablement en Juillet 2013 et se fera en français. Le contenu de la formation est à déterminer avec Dr Adjé de RETROCI. La formation est prévue se tenir à Abidjan à l'INFAS ou au RETROCI.

Concernant nos besoins, nous leur avons demandé de doter l'AIBT en matériel :de bureau didactique et informatique.

L'ASCP souhaiterait que chaque année au moins 2 ou 3 personnes partent aux USA pour faire des échanges. L'ASCP nous donne des possibilités de faire des publications en s'adressant au CDC.

L'AIBT se propose d'inviter nos amies de ASCP à Yopougon au jour et à leur qu'elles auront choisies. Pour cela une participation de 5000fcfa est demandée à tous les membres du bureau.

4- Relance des activités de l'AIBT

Tous les membres présents ont constaté le relâchement dans les activités de l'AIBT ainsi que l'absence prolongée de certains membres.

Nous avons arrêté de revoir la périodicité des réunions qui doivent être plus rapprochées afin de garder l'ardeur, réactualiser les fiches d'adhésion et les dépliants et sillonner encore les laboratoires pour la sensibilisation, confectionner et distribuer les cartes d'adhésions à tous les adhérents avant aout 2013.

5-divers

La trésorière a fait le point des adhésions et des cotisations annuelles.

A ce jour il y a eu 23 adhésions, 21 personnes ont payé la totalité de leur cotisation au titre de l'année 2012.

Mme koffi et koné sindou séance tenante ont payé leur cotisation pour la réception de nos invités. Cette invitation sera élargie à Dr Touré Ramatou et à Dr Adjé de RETROCI.

La date de la prochaine réunion sera fixée après l'invitation.

Le secrétaire de séance

AMANI KONAN JOACHIM

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LES REPRESENTANTS AMERICAINS E EGPAF

Cette réunion s'est déroulée le mercredi 23 Avril 2013 DE 14H à 16h au RETROCI. L'AIBT était représentée par Aman i Joachim, Silué Benoit, Koné Sindou, John Adébayor et Gnamien Appolinaire ; la partie américaine était représentée par Dames AJI et Mélissa de l'ASCP.

De prime abord elles ont cherché à savoir si l'AIBT est apolitique, non syndical et le but poursuivi par l'association avant de demander ce qu'est l'AIBT attend concrètement du PEPFAR.

Après leur avoir déroulé notre politique générale et notre but, nous leur avons dit que l'AIBT souhaiterait que le PEPFAR forme d'abord les formateurs ; tous les membres du bureau afin que ces derniers forment à leur tour les autres techniciens dans les régions.

Requête du reste acceptée par l'ASCP. Cette formation des formateurs va commencer par pré test et la formation se fera d'abord par les disciplines concernant le VIH/SIDA : immuno-hemato (CD4, charge virale) et biochimie.

Selon leur expérience au Zimbabwe, en Ouganda et au Rwanda, comment faut-il choisir les formateurs ?

Former tout le bureau ou procéder à un test de sélection comme à leur habitude ?

De commun accord nous avons tous adoptés que tout le bureau sera formé sans aucun test de sélection.

La formation se déroulera sur 3 mois avec d'abord un premier module et ensuite 1 mois après attaquer le 2^e et enfin un mois après finir avec le 3^e module. En conclusion on aura une formation par mois sur 3 mois.

La formation durera sur 10 jours du lundi au vendredi ainsi que le samedi et dimanches.

La formation va se faire en 2 étapes :

Les matinées seront réservées à la formation en salle et les soirées consacrées à la pratique au laboratoire.

Pendant la formation on fera des devoirs chaque jour et on écrira des procédures pour chaque test. Pour les disciplines de biochimie et hématologie on apprendra à faire les tests sans les appareils .pendant la formation, on apprendra aussi la méthodologie d'enseignement ou la pédagogie.

Des courriers devront parvenir 2 à 3 mois avant la date de la formation. La première formation se fera probablement en Juillet 2013 et se fera en français. Le contenu de la formation est à déterminer avec Dr Adjé de RETROCI. La formation est prévue se tenir à Abidjan à l'INFAS ou au RETROCI.

Concernant nos besoins, nous leur avons demandé de doter l'AIBT en matériel :de bureau didactique et informatique.

L'ASCP souhaiterait que chaque année au moins 2 ou 3 personnes partent aux USA pour faire des échanges. L'ASCP nous donne des possibilités de faire des publications en s'adressant au CDC.

L'AIBT se propose d'inviter nos amies de ASCP à yopougon au jour et à leur qu'elles auront choisies. Pour cela une participation de 5000fcfa est demandée à tous les membres du bureau.

Le secrétaire de séance

AMANI KONAN JOACHIM